



## Ordonnance de télécom CRTC 2010-939

Version PDF

Ottawa, le 15 décembre 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Saskatchewan Telecommunications	234 234A	le 21 avril 2010 le 24 novembre 2010	le 15 décembre 2010
Saskatchewan Telecommunications	235 235A	le 21 avril 2010 le 24 novembre 2010	le 15 décembre 2010

Secrétaire général